

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sabrina Turcotte](#)

<https://www.cadre21.org/membres/050e496c8c8ebe6b063167d8>

Date d'obtention : 2024-10-24 18:13:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Rencontrer l'adolescent concernée par les photos ou vidéo
2. Prendre les informations nécessaires, en suivant la trousse SEXTO
3. Rencontrer l'instigateur, en suivant le protocole de la trousse SEXTO
5. Rencontrer les témoins (s'il y en a), en suivant le protocole SEXTO
6. Évaluer l'étendue de la situation, la nature des photos (degré d'explicitation) et l'intensité des personnes concernées.
7. Confisquer le téléphone s'il y a lieu (SANS JAMAIS REGARDER LE CONTENU)
4. Informer le poste de police de la situation

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

1. Toujours suivre les étapes de la trousse SEXTO
2. Toujours garder en tête que les informations sont confidentielles
3. Toujours investiguer, avec toutes les personnes concernées malgré que la situation peut sembler banale.
4. Dans le cadre d'une situation qui n'aurait aucun impact sur la vie scolaire de la victime ou d'autres élèves, ne pas investiguer et plutôt diriger l'élève vers le service de police car L'ÉCOLE N'EST PAS MANDATAIRE DU PROJET SEXTO
NE JAMAIS CHERCHER À VOIR LE CONTENU DES PHOTOS OU VIDÉOS

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec l'instigateur, car celui-ci est plus à risque de refuser de collaborer à l'intervention. De plus, je trouve que confisquer un téléphone cellulaire peut être une situation délicate et confrontante.